



ARTISTE, UN MÉTIER COMME LES AUTRES

Le travail artistique est encore trop souvent perçu comme une sorte de loisir sans lien direct avec la vie économique et sociale. Bien qu'ils et elles paient des cotisations sociales et des impôts importants, les artistes sont souvent peu (ou pas) rémunéré-es et ont peu de protection sociale. Aujourd'hui la rémunération des artistes provient soit des droits d'auteur soit des aides et subventions, ce qui induit une perpétuelle mise en concurrence sur le marché de l'art comme pour l'obtention d'aides aux projets. Cette concurrence invisibilise tout un pan de leur travail, qui joue pourtant un véritable rôle social sans être nécessairement destiné à être vendu. Afin de sortir de cette logique, le collectif la Buse propose de s'inspirer du régime des intermittent-es du spectacle et du salaire à la qualification personnelle, qui reconnaissent chacun-e comme pleinement producteur-ice de valeur économique. Le collectif pose d'ailleurs la question d'une possible généralisation de ces principes de manière à enrichir la définition même du travail et de son rôle social.

20/01/2023

VISUEL

Sophie Vela, 2019

SOURCES

- Aurélien Catin, *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique*, Riot Éditions, 2020

- La Buse, Le STAA, Le SNAP CGT, L'Œuvrière, *Club Mediapart*, 11/05/21